



## COMMUNE DE GOURIN

### CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2024

Liste des délibérations examinées  
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le 23 octobre 2024  
Mis en ligne le 23 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le dix-huit octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Étaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : NÉDÉLEC Rémi, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine (arrivée à 21h15), LE NAOUR Roger (arrivé à 21h07), PERON Matthieu, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc

Procurat ion(s) : NÉDÉLEC Rémi à BAUDET Philippe, LE GRAND Mickaël à LE GRAND Hicham, GOUJARD Laurine à HENRY Catherine (jusqu'à son arrivée à 21h15), LE NAOUR Roger à BOURLÈS Christophe (jusqu'à son arrivée à 21h07), PERON Matthieu à BOUËDEC Jean-Michel, PICARDA Styren à TROALEN Anne, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2024 a été transmis par voie dématérialisée à l'ensemble des membres qui la composent.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

**Le conseil municipal, après un vote à main levée, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2024 à l'UNANIMITÉ.**

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 JUILLET 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 juillet 2024 a été transmis par voie dématérialisée à l'ensemble des membres qui la composent.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

**Le conseil municipal, après un vote à main levée, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 30 juillet 2024 à l'UNANIMITÉ.**



## COMMUNE DE GOURIN

### DÉLIBÉRATIONS DU 18 OCTOBRE 2024

DÉLIBÉRATION EXAMINÉE	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N°2024/18/10/01	Parc éolien de Ster Lair à Gourin – Enquête publique – Avis du conseil municipal	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2024/18/10/02	Affectation de fonds sur le compte DGFIP- Régie de recettes "Recettes diverses"	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2024/18/10/03	Transfert de terrain du budget principal vers le budget annexe du lotissement Saint Philibert – Régularisation	Approuvée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »
Délibération N°2024/18/10/04	Admissions en non-valeur	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2024/18/10/05 <i>Arrivée de LE NAOUR Roger à 21h07</i>	Décision modificative N°3 du budget principal	Approuvée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE »
Délibération N°2024/18/10/06	Décision modificative N°2 du budget assainissement collectif	Approuvée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »
Délibération N°2024/18/10/07 <i>Arrivée de GOUJARD Laurine à 21h15</i>	Prix de vente pour l'acquisition des parcelles cadastrées AV 341, AV 395, AV 367, et AV 402	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2024/18/10/08	Demande de versement du fonds de concours multi accueil au titre de l'année 2020 auprès de Roi Morvan Communauté	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2024/18/10/09	Convention de prestation de service entre la commune de Gourin et le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour l'entretien des locaux du centre d'intervention et de secours – Période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2024/18/10/10	Convention de moyens et de services pour le réseau Gwezen (réseau des médiathèques, bibliothèques et ludothèques des 10 communes de Roi Morvan Communauté)	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2024/18/10/11	Convention de servitudes avec Morbihan Energies pour le passage d'une ligne électrique souterraine au lieu-dit "Moulin Conveau" sur la parcelle cadastrée section YD n° 19	Approuvée à l'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION EXAMINÉE	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N°2024/18/10/12	Rapport annuel sur le service d'assainissement collectif - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et compte d'affermage du délégataire pour l'exercice 2023	Prise d'acte du rapport annuel
Délibération N°2024/18/10/13	Rapport d'activités et Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) Eau du Morbihan pour l'exercice 2023	Prise d'acte du rapport annuel
Délibération N°2024/18/10/14	Rapport d'activités de Roi Morvan Communauté pour l'exercice 2023	Prise d'acte du rapport annuel

### DÉCISION(S) PRISE(S) PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL À MONSIEUR LE MAIRE :

Le conseil municipal a délégué certaines de ses attributions, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à Monsieur Le Maire par délibérations du 12 juin 2020 et du 18 mars 2022.

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales « *le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal* ».

Les dernières décisions prises par délégation du conseil sont les suivantes :

#### Budget principal

Domaine	Date	Réf. décision	Objet de la décision
Urbanisme	26/07/2024	Dec-Cne/2024-37	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 26 rue de Landzent, parcelles cadastrées AV 240-808-827.
Urbanisme	29/07/2024	Dec-Cne/2024-38	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 2 rue Angela Duval, parcelle cadastrée AS 394.
Commande publique	29/07/2024	Dec-Cne/2024-39	Maîtrise d'œuvre pour la création d'un terrain synthétique à NOUEC : Attribution à SPORT INITIATIVES, Ingénierie du Sport, ZA La Belle Croix 2, 75510 REQUEIL, pour un montant de 19 792,50 € HT (soit 23 751 € TTC).

Domaine	Date	Réf. décision	Objet de la décision
Commande publique	04/09/2024	Dec-Cne/2024-40	<p>▫ Mission d'architecte coloriste dans le cadre du volet « façades » de la mission OPAH-RU : Attribution de la mission à Frite Architecture avec l'élaboration d'une charte de coloration sur le périmètre du centre-ville de Gourin (façades et devantures commerciales) et ce pour un montant de 17 500 € TTC (option intervention vitrines).</p> <p>▫ Dans le cadre de la réalisation de cette charte, demande d'une subvention de 8 750 € auprès de la Banque des Territoires.</p>
Urbanisme	02/09/2024	Dec-Cne/2024-41	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 45 rue Jean-Louis Kergaravat, parcelles cadastrées AR 213-214-486.
Urbanisme	05/09/2024	Dec-Cne/2024-42	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 4 Allée des Châtaigniers, parcelles cadastrées AV 663-668.
Commande publique	06/09/2024	Dec-Cne/2024-43	Maîtrise d'œuvre, pour le programme 2024 du marché de voirie à bons de commande triennal « Réfections et aménagements de voirie 2023-2024-2025 » : Attribution de la à SAS 2LM, 39 rue de la Villeneuve 56100 LORIENT, pour un montant de 7 901,20 € HT (soit 9 481,44 € TTC).
Finances	17/09/2024	Dec-Cne/2024-44	Apurement du déficit global de 71,62€ de la régie « recettes diverses », sous régie CAMPING, pour l'exercice 2024.
Urbanisme	18/09/2024	Dec-Cne/2024-45	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 7 Impasse St Yves, parcelle cadastrée AV 284.
Urbanisme	24/09/2024	Dec-Cne/2024-46	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 12 rue de Scaër, parcelles cadastrées I 790-791-794.

Domaine	Date	Réf. décision	Objet de la décision
Urbanisme	24/09/2024	Dec-Cne/2024-47	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 6 rue Madeleine De Boissieu, parcelles cadastrées AW 686-690.
Urbanisme	24/09/2024	Dec-Cne/2024-48	D.P.U - Déclaration d'Intention d'Aliéner Non exercice du droit de préemption dont la commune de Gourin est titulaire lors de l'aliénation de l'immeuble sis à Gourin, 4 place de la Victoire, parcelle cadastrée AT 248.

Le 18 octobre 2024,

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



Le 18 octobre 2024,

La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.